

FACTURE CONTRAT EN COMPLEMENT DE REMUNERATION

Contrat de complément de rémunération n°

Facture N°

Etablie le

Période mensuelle du

au

Raison sociale du Producteur :

Raison sociale EDF :

EDF OBLIGATION D'ACHAT

Détail adresse :

Détail adresse :

TSA 90071

Code postal Commune :

Code postal Commune :

93736 BOBIGNY CEDEC 9

SIRET :

SIRET :

55208131766522

N° TVA Intracommunautaire :

TVA intracommunautaire EDF :

FR03552081317

RCS (ou RM) /NAF (ou APE) :

Forme juridique suivi du capital social :

Coordonnées bancaires Producteur :

IBAN (International Bank Account Number) :

BIC (Bank Identifier Code) :

Montant de la facture

Montant TTC de la facture **EXIGIBLE** en €
(arrondi à la 2ème décimale la plus proche)

Energie en kWh

(produite en deçà du plafond annuel de production)

Tarif unitaire - Prime de gestion
(c€/kWh)

Tarif unitaire en deçà du plafond annuel de production - Prime à l'énergie
(c€/kWh)

Prime de gestion
(Energie en kWh X Tarif unitaire)

Prime à l'énergie en deçà du plafond annuel de production
(Energie en kWh X Tarif unitaire)

Energie en kWh

(produite au delà du plafond annuel de production)

Tarif unitaire au delà du plafond annuel de production - Prime à l'énergie
(c€/kWh)

Prime à l'énergie au delà du plafond annuel de production
(Energie en kWh X Tarif unitaire)

L'émetteur de la facture peut joindre à son document, s'il le souhaite, le détail du calcul effectué

Hors champ d'application de la TVA

Conditions de règlement :

Les factures sont réglées par virement bancaire dans un délai de trente jours à compter de leur réception par EDF OA. Elles sont payables sans escompte en cas de paiement anticipé. En l'absence de règlement de la facture émise par le Producteur dans les trente jours qui suivent sa réception par EDF OA, ce dernier s'expose à l'application d'une pénalité contractuelle dont le montant est calculé dans les conditions prévues aux Conditions Générales du Contrat.